formations, concours??

Par **soulou**, le **02/08/2009** à **23:39**

Bonsoir à tous,
Je vais paraitre un peu paumé, mais tant pis je me lance. Je viens d'obtenir ma licence de droit, je me suis inscrite en master, ça marche bien pour l'instant, mais disons que je ne me suis jamais posé les questions relatives aux métiers, à l'entrée dans le milieu professionnel, je me focalisais sur mon année à réussir, et ça marchait, mais là on arrive à un stade où ça ne suffit plus, et il ne faut plus esquiver la question.
IEJ, CRFPA, ENM, tous ces termes ne me disent rien, je ne comprends pas lequel il faut faire, comment y acceder, quand etc.
L'idée de vouloir faire avocat plus tard me plaisait, mais en même temps je suis conscient que ce n'est pas donné à tout le monde, mais je peux toujours tenter le concours pour ne pas avoir de regret.
Alors je m'adresse ici, pour que soit vous m'éclairiez sur les lieux où je peux me rendre pour être mieux informés, des sites, des personnes à contacter etc; ou alors si quelqu'un pouvait m'expliquer globalement ces différentes formations.
Je suis en vacances, mais ces questions me turlupinent, je me dis que ça arrive très vite, et que les inscriptions pour ces concours ne sont pas à la dernière minute!
Voilà, je vous remercie par avance, et vous souhaite une bonne soirée.

Par **jeeecy**, le **03/08/2009** à **09:22**

Alors en fait c'esttrès simple

IEJ = préparation à l'examen d'entrée à l'école d'avocat

CRFPA = examen d'entrée à l'école d'avocat

ENM = Ecole nationale de la magistrature

Pour entrer à l'ENM, il y a un concours (donc nombre de places déterminé à l'avance) alors que le CRFPA est un examen (donc pas de nombre de places déterminé à l'avance, bien qu'à mon avis il y ait des fourchettes définies)

Pour le détail de ces formations, je te renvoie aux différents sujets qui existent sur la question sur ce forum ;) Image not found or type unknown

Par **deydey**, le **12/08/2009** à **18:17**

J'en profite pour poser une question :

Quelle est la différence entre le CRFPA et l'EFB (Ecole de formation au ou du barreau)?
:-B

Bonne journée Image not found or type unknown

Par **jeeecy**, le **12/08/2009** à **18:58**

il n'y en a pas

CRFPA : centre régional de formation à la profession d'avocat

EFB ecole de formation du barreau

L'EFB est simplement le nom du CRFPA de la région Parisienne

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés